

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments – 54340 POMPEY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
Par délégation de l'Assemblée délibérante
(Délibération n°3 du 21 mai 2014)

Séance du 20 février 2018

Présents :

M. Sébastien DOSE
MME Jeannine DOUGOUD
MME Martine DROUOT
M. Jean-François GRANDBASTIEN
MME Renée HENRY
M. Jean-Pierre HUET
M. Denis MACHADO
M. Jean-Jacques MAXANT
MME Martine SCHREIBER
M. Laurent TROGRLIC
M. Bernard VERGANCE

Excusés :

MME Odile BEGORRE-MAIRE
M. Denis BERGEROT
M. Dominique GRANDIEU
M. Philippe HALLIER
M. Antony KUHN
M. Sébastien POINT

N°01 – DA du 20/02/2018

Rapporteur : Monsieur Le Président

**Constitution d'un groupement de commande concernant
l'achat de vêtements de travail, d'Équipement de Protection Individuelle
(EPI) et de chaussures**

Il vous est proposé de constituer un groupement de commande pour les besoins des neuf (9) pouvoirs adjudicateurs suivants : la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, les communes de Frouard, Lay-Saint-Christophe, Liverdun, Marbache, Millery, Saizerais, Pompey et le CCAS de Pompey.

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey assurerait, en qualité de coordonnateur du groupement, la préparation, la passation et la signature du marché sous la forme d'un accord cadre. Chaque membre serait en charge quant à lui du suivi de la bonne exécution des bons de commandes et des marchés subséquents pour ce qui le concerne.

Un groupement de commande permet de proposer un volume d'activité conséquent attirant les acteurs économiques du secteur.

L'objectif est de mettre en concurrence ces acteurs afin de répondre à des besoins de fourniture de vêtements de travail, d'EPI et de chaussures entre plusieurs pouvoirs adjudicateurs membres du groupement au même moment. Pour cela, un tableau de recensement des besoins a été envoyé à tous les futurs membres afin de donner une volumétrie estimative des besoins récurrents et connus à l'avance.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen

Le Bureau Délibératif, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de convention constitutive du groupement de commande pour l'achat de vêtements de travail, d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) et de chaussants.

AUTORISE le Président à signer la convention.

DESIGNE M. Denis MACHADO, membre titulaire, représentant de la communauté de communes au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

DESIGNE M. Jean-Pierre HUET, suppléant du membre titulaire, représentant de la communauté de communes au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRILIC